

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL 20 FEVRIER 2019

N° 2019-02-04

L'an deux mille dix-neuf, le vingt février à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du douze février deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

### Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u>
En exercice : 132 Présents (mini 30) : 44
<u>Nombre de voix</u>
En exercice : 251 Présentes : 75 Exprimées par pouvoirs : 56 <b>Total (mini 127) : 131</b>
<b>Quorum atteint</b>

### **3 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteurs de 6 voix)**

Mounir AARAB, Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC

### **1 représentante du Conseil départemental de la Drôme (porteuse de 7 voix)**

Corinne MOULIN

### **1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes (porteur de 7 voix)**

Gérard TENOUX

### **3 représentants des EPCI (porteurs de 2 voix)**

Jean-Jacques MONPEYSEN, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND

### **36 représentants des communes, communes associées et villes- portes (porteurs chacun d'1 voix)**

Jean-Marc ARCHAMBAULT, Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Claude BAS, Sébastien BERNARD, Maryse BONNEVIE suppléante, Jean-Marc BOUVIER, Olivier CADIER, Philippe CAHN, Viviane COCQUELET-COURBET, Pierre DALSTEIN, Jeannie DENIEAULT, Adrien DONZET suppléant, Rosy FERRIGNO, Alain FRACHINOUS, Marc GUERIN, Dominique GUEYTTE, Myriam HUGUES, Viviane JOTTAY suppléante, Catherine LANTEAUME, Marie-Hélène LEROY, Patrick LIEVAUX, Valery LIOTAUD, Dominique MALLIÉ, Jean-Charles MATHIEU, Marie-Pierre MONIER, Franck MUCKE, Catherine NESTEROVITCH, Claude PIGAGLIO, Patrice RIVET, Jacques RODARI, Didier ROUSSELLE, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Gérard TENOUX, Christian THIRIOT.

### Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Chantal EYMEOD et Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Alain D'HEILLY à Jean-Marc ARCHAMBAULT, René ALMERAS et Ginette TORTOSA à Marcel BAGARD, Roberte GVAUDAN et Éric RICHARD à Sébastien BERNARD, Anne LORNE et Ghislaine SAVIN à Didier-Claude BLANC, Guy FAURE à Olivier CADIER, Sylvie LAMBERT et Caroline YAFFEE à Alain FRACHINOUS, André AUBERIC et Julie RAVEL à Dominique GUEYTTE, Florent ARMAND et Evelyne GAUTHIER à Myriam HUGUES, Claude THOMAS à Patrick LIEVAUX, Jean GARCIA à Jean-Jacques MONPEYSEN, André GILLES à Corinne MOULIN, Gérard TRUPHEMUS à Frédéric ROUX, Michel GREGOIRE à Christelle RUYSSCHAERT, Damien DURANCEAU à Gérard TENOUX.

### Délégués excusés

Béatrice ALLIROL, Monique BALDUCHI, Eliane BARREILLE, Jacqueline BOUYAC, Pierre COMBES, Michel COUBAT, Roger DIDIER, Christian GODART, Christine GUTIERES, Dominique JOUVE, Henriette MARTINEZ, Georges MOCHOT, Marie-Pierre MOUTON, André-Bernard ORSET BUISSON, Roland PEYRON,

**Invités excusés**

Frédéric LAVERGNE (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes), Nadine MORDANT (Commissariat des Alpes), Christel MORIN (Conseil départemental de la Drôme), Juliette TILLIARS-BLONDEL (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes)

**Participaient également à la réunion :**

Louis AUTRAND suppléant, Anne-Marie GROS suppléante, Chantal MARCOU suppléante

Patricia BILCOCQ (Dauphiné Libéré), Christine BONNARD (Sous-préfète de Nyons), Frédéric GIRARD (Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes)

Monsieur Philippe CAHN est nommé secrétaire de séance.

**Objet : Etude vautours – Ouverture d'un poste pour accroissement temporaire d'activité de 2 mois**

Le Président expose,

À la demande du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES), le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales a accepté, par délibération n° 2018-05-03 du 19 avril 2018, de co-piloter une étude intitulée « **Services écosystémiques et modèles économiques pour la restauration des écosystèmes : Recommandations à partir du cas de la réintroduction des vautours** ».

Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'Évaluation Française des Écosystèmes et des Services Écosystémiques (EFESE) et des Plans Nationaux d'Actions "Vautour fauve et activité d'élevage", "Vautour moine" et "Gypaète barbu".

La conduite de cette étude s'est traduite par le recrutement d'un stagiaire, puis, pour permettre la poursuite de l'étude, l'ouverture d'un poste de chargé de projet « Etude Vautours », à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 pour une durée de 5 mois. Les résultats obtenus ont mis en évidence le fait que des approfondissements seraient pertinents pour alimenter les deux services principaux identifiés notamment en organisant des ateliers réunissant différents experts. Pour la bonne poursuite de la mission, le MTES souhaite que la mission soit prolongée de deux mois.

A la demande des services du Ministère, le Président propose d'actualiser le plan de financement de cette étude comme suit :

DEPENSES	MONTANT (en € TTC)	RECETTES	MONTANT (en €)
Coordination projet par chargés de mission Parc – 24 jours	4 754.73 €	Ministère de la Transition Écologique et Solidaire,  Commissariat Général au Développement Durable	35 000,00 €
Stagiaire M2 – 124 jours	3 255,00 €		
Chargé de projet – CDD 7 mois	19 677,27 €		
Frais de mission	2 338,00 €		
Convention PNR Vercors	2 000,00 €		
Convention Association Vautours en Baronnies	2 000,00 €		
Frais organisation COPIL (dont défraiements déplacements)	975,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>35 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>35 000,00 €</b>

Le Président propose également de créer, en raison d'un accroissement temporaire d'activité, un poste de chargé de projet "Etude Vautours", contractuel, de catégorie A, à temps complet et ce pour une durée de 2 mois, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2019

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Décide** que la rémunération sera calculée sur la base de l'**IB 457 / IM 400**.
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget.
- **Habilite** le Président à recruter un agent pour pourvoir cet emploi et à signer tout acte relatif à cet objet
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits



Le Président  
Claude AURIAS